



SLOVENIA

Seul le texte prononcé sera tenu

INTERVENTION

de

S.E. Madame DRAGOTIČA BEŽČINA

Secrétaire d'Etat, Ministère des affaires étrangères et du développement
de la République de Slovénie

Commission de la condition de la femme
Cinquante-troisième session

New York, le 28 novembre 2011

LA SLOVÉNIE
Candidate au Conseil de Sécurité de l'ONU
2012 - 2013

PERMANENT MISSION OF SLOVENIA TO THE UNITED NATIONS
600 Third Ave., 24th Floor, New York, New York 10016 Tel.: (212) 370-3007 Fax: (212) 437-1824

Monsieur le président,

Permettez-moi de rappeler que la Slovénie partage les idées du discours de l'UE.

L'égalité des sexes n'est pas seulement un sujet universel valable dans tous les domaines de la vie des femmes et des hommes. Elle détermine également le progrès social et économique, la sécurité et la paix. C'est le même principe qui rend nécessaire à savoir l'accès des femmes et des filles à l'éducation et à l'information, à la santé et à la science et leur participation dans ces domaines, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès à un plein emploi et à un travail décent.

En raison de l'influence des valeurs patriarcales sur les processus de社会化 et sur la formation de stéréotypes, il est nécessaire d'assurer une égalité d'accès à l'éducation pour une garantie suffisante pour l'élimination de la discrimination des femmes dans l'éducation. Le nombre de réformes scolaires et éducatives visant à établir l'égalité entre celles qui obtiennent un diplôme, au sein de la population, ne constitue pas un indicateur suffisant pour évaluer l'égalité des sexes dans l'éducation. Nous ne pourrons pas accorder des droits égaux aux femmes dans l'éducation que par une éducation d'une haute qualité qui accorde une attention appropriée aux droits de l'homme et aux principes d'égalité des sexes et de non-discrimination.

(Les femmes dans la science et dans la recherche)

En Slovénie, la part des sexes est déjà presque accompagnée à tous les niveaux d'administration. Depuis déjà deux décennies, les femmes constituent plus de la moitié des docteurs en sciences, titulaires de masters et les spécialistes. La proportion avoisine 60 %, les hommes qui elles représentaient 48 % des docteurs ès sciences en 2008. En revanche, la Slovénie est un des pays qui comptent un faible pourcentage de jeunes ayant n'avaient pas accès à l'enseignement supérieur et n'étant pas scolarisés.

Bien que les femmes en Slovénie soient sous-représentées que les hommes, leur proportion dans la science et la recherche est plus faible. En Slovénie, en effet, la question des femmes dans la science et leur soutien au travail scientifique sont traditionnellement moins importante que la question scientifique tenant compte du genre le plus ancien. Si Slovénie est le seul pays de l'Union européenne à faire partie de la communauté à la recherche dans le secteur de l'enseignement et de la recherche dans la République de Slovénie, mais aussi dans le programme de l'UNESCO, ce programme est actuellement en augmentation. En effet, depuis 2001, le Ministère de la science et de la technologie a désigné une coordinatrice nationale pour les femmes dans la science, cette initiative ayant été suivie, en 2001, par l'institution de la Commission pour les femmes dans les domaines des sciences.

Les activités accomplies par la commission ont encouragé la création et le suivi d'indicateurs visant à mesurer la participation des femmes à la recherche, amélioré la sensibilisation des aspects des sexes dans les lois et promu l'égalité entre les sexes dans le secteur. Ces efforts se traduisent également par la collecte et l'analyse de données statistiques ventes par sexe sur les sciences et la promotion des femmes dans ce domaine. En outre, le programme national l'OREAL (UNESCO « Pour les femmes dans la science ») vise à, à partir de 2006 jusqu'en 2010, à favoriser les femmes scientifiques et à récompenser leurs efforts.

Les stéréotypes sexuels, les normes culturelles et les conservatrices qui persistent en dérèglement régente des sexes dans la science et la recherche. Ceci est plus particulièrement perceptible dans le choix des filières d'études et de recherches ainsi que dans la sous-représentation des femmes dans les postes de direction de projets scientifiques, dans les établissements où qui participent aux projets et des programmes différents.

Ainsi au financement scientifique dans la recherche publique, particulièrement dans des domaines scientifiques où elles sont représentées en faible proportion, l'Institut Jožef Stefan, la plus importante fondation scientifique slovène dans le domaine des sciences et techniques de la recherche, a lancé une bourse de recherche « Les femmes dans la science avec l'art ». En coopération avec le Centre d'Europe centrale pour les femmes et les jeunes dans le domaine de la science, cet institut a également mis en place une exposition ambulante intitulée « Découvrir les sciences en Slovénie ».

Monsieur le président,

Je partage notre préoccupation commune à l'égard de la discrimination et de la violence envers les femmes. La Slovénie connaît une violence envers les femmes et a abordé ce problème social qui exige une réaction définitive de la part du gouvernement et la coopération de toutes les institutions et les personnes concernées. En adoptant une loi sur la prévention de la violence familiale en 2008, nous avons institué une obligation de dénoncer la violence familiale, lequel fut suivie par la loi sur la dignité et l'intégrité de la personne et la mise en œuvre méthodique et coordonnée de toutes les activités des organes de l'État, de la société civile et de la population qui contribuent concrètement, de quelque manière que ce soit, à la réduction des phénomènes de violence familiale, contribuer à une dénonciation plus rapide de ces délit et à une sanction appropriée des auteurs de ces délits. En 2009, notre pays a appuyé un programme national de prévention de la violence familiale pour la période 2009-2014 qui définit les objectifs, les dispositions et les actes clés des politiques de prévention de violence familiale et de l'élimination de ces phénomènes, ce plan étant mis en œuvre conformément à des périodes d'action biennales.

L'enquête nationale sur la violence envers les femmes en Slovénie a utilisé régulièrement depuis 1991 les données de prévention de la violence envers les femmes et des filles. Ces dernières années, les femmes politiques y participent de manière active et directe. Afin d'encourager les citoyens à dénoncer cette violence, le Ministère de l'intérieur a institué, l'an dernier, une ligne d'appel anonyme en ligne de la violence familiale, cette mesure ayant été bien accueillie par la population. En novembre 2010, les résultats de la première enquête relative à la violence dans le couple et dans la vie privée ont été divulgués, tandis que la deuxième phase de la recherche nationale relative à la mise en œuvre de la loi sur la prévention de la violence familiale s'achevera en 2013. Une expertise et une enquête ont également été mises au sujet de la violence dans les relations (dating violence) à l'encontre des jeunes filles.

Garantir l'autonomie, l'éducation des filles et des jeunes, leur accès aux services de santé et de planning familial ainsi que leur accès à l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi que sur leurs droits doivent être au centre des réponses que nous apportons à la violence et à l'exploitation dont elles souffrent y compris les pratiques préjudiciables et discriminatoires contre les filles. Nous devons暮er de manière tout aussi déterminée à renforcer ces effets visant la suppression de l'impunité à l'égard des

violences sexuelles dont les filles et les femmes sont victimes dans les communautés du pays, la prévention de toute forme de violence et une assistance appropriée aux victimes.

(Égalité des sexes dans la paix, la sécurité et les jeunes)

La Slovénie accorde une grande importance dans sa politique étrangère à l'égalité des sexes et aux droits des femmes, tant dans le domaine des droits de l'homme, de la participation au développement que, ces dernières années, dans celui de la sécurité. L'égalité des sexes est le thème transversal de la politique étrangère de la Slovénie. La Slovénie a été en effet particulièrement active dans les domaines de la sécurité et du rôle des femmes dans l'égalité des sexes et de l'environnement. Par la préparation et l'adoption d'un plan national d'action de mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité pour la période 2010 - 2015, en plus de sa participation active, l'an dernier, aux délibérations ouvertes du Conseil de sécurité relatives à la question des femmes dans les conflits armés. La Slovénie continue, tout au long de l'année, à faire partie du Conseil de sécurité, son intention de poursuivre ses efforts pour promouvoir l'égalité des sexes et la sécurité des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité.

Qu'il me soit permis de revenir, dans ma conclusion, au point initial de la session : la promotion de l'accès égal des femmes au pouvoir et à la décision. Ministère des Affaires étrangères se joint à ces efforts, comme l'atteste la publication, il y a quelques semaines, de la traduction de l'étude sur l'aggravation des violences dans la guerre et la violence.

Monsieur le président,

L'année 2010 représente un jalon dans le domaine de l'égalité des sexes. Nous attendons beaucoup de la nouvelle équipe de l'ONU. Ils ont pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui a entamé officiellement la révolution de la femme. L'entière délégation nous autorise beaucoup également au groupe d'experts indépendants chargé de travailler sur la réduction des discriminations à l'égard des femmes dans la loi et dans la pratique que le Conseil des Nations Unies pour les droits de l'homme a mis en place lors de sa dernière session. A l'occasion du 10e anniversaire de l'adoption de la Résolution 1025 du Conseil de sécurité pour les femmes, à la paix et à la sécurité, une nouvelle impulsion a été donnée aux efforts visant à renforcer la participation des femmes dans les activités de maintien de la paix et de négociations internationales et de reconstruire le pays. La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire, quant à elle, a souligné l'importance de l'égalité des sexes pour la mise en œuvre de tous ces objectifs.

Toutefois, beaucoup de travail reste à faire pour éliminer les stéréotypes et atteindre l'égalité des sexes dans tous les domaines et à tous les niveaux. Nous, toutes les sphères de la société, devons tous nous engager. Dans mon intervention, je voulais insister sur quelques messages essentiels. Je voulais davantage d'informations.

Merci pour votre attention.

